



financé par
l'Union européenne



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Convention sur la protection et
la promotion de la diversité
des expressions culturelles

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information n°3 - décembre 2012

Session d'information : « Créer des opportunités : la gouvernance de la culture pour le développement – le partenariat UNESCO/UE sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 »

Siège de l'UNESCO en salle II, le 10 décembre 2012 de 15h à 17h HEC

Coordonnés par l'UNESCO et avec le financement de l'Union européenne, des experts reconnus et issus d'une *Banque d'expertise en politique et gouvernance culturelle* entreprennent des missions d'assistance technique dans **13 pays en développement** depuis novembre 2011. Leur expertise de haut niveau accompagne ces pays dans leurs efforts actuels de renforcement des capacités humaines et institutionnelles afin de développer des politiques qui soutiennent l'émergence d'industries culturelles et créatives dynamiques.

Les missions sont terminées (sauf en Haïti), et des **résultats prometteurs commencent à apparaître dans les pays bénéficiaires** : Argentine (Buenos Aires), la Barbade, Burkina Faso, Cambodge, Haïti, Honduras, Kenya, Malawi, Maurice, Niger, République démocratique du Congo, Seychelles et Viet Nam.

PROGRAMME

Des experts ayant entrepris des missions d'assistance technique exposeront tour à tour les expériences vécues, pour ensuite échanger sur les missions et leurs résultats, avant de répondre aux questions du public. La session portera notamment sur :

- ❖ l'impact du projet sur les cadres de politiques nationales et locales concernant les politiques et les industries culturelles
- ❖ des exemples concrets de mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO
- ❖ les défis qui se présentent aux activités visant l'émergence de secteurs culturels dynamiques dans les pays en développement

La session sera **retransmise en direct** de 15h à 17h HEC le 10 décembre 2012. Pour plus d'informations sur la session et pour voir la vidéo :

www.unesco.org/new/fr/culture/themes/cultural-diversity/diversity-of-cultural-expressions/programmes/technical-assistance/information-session/

Pour **participer à la session**, veuillez contacter le Secrétariat de la Convention 2005 à : convention2005@unesco.org

Ce premier partenariat UE-UNESCO visant à renforcer la gouvernance de la culture dans les pays en développement met en œuvre la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles aux niveaux national et local. Ce projet démontre l'importance portée par l'Union européenne et l'UNESCO à la mise en œuvre d'activités concrètes ayant pour objectif la promotion de la culture comme un facteur clé de développement durable.



Pour plus d'informations concernant les missions d'assistance technique, veuillez consulter le site Internet du programme : www.unesco.org/culture/fr/culturegov